COMMUNE de NANTIAT

Haute-Vienne

Nombre de conseillers

en exercice: 18 présents: 13

votants pour : 14

Abstentions: 3 (Mmes PIQUET – BERGERON –

GAINANT)

OBJET

Création d'une deuxième chaufferie biomasse et réseaux de chaleur (projet ODHAC) – acte de soustraitance lot 4 chauffage chaudière bois et périphérique chaudière fioul hydraulique électricité réseau de chaleur

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt deux le 14 novembre

le Conseil municipal de la commune de NANTIAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel PERROT, Maire.

Date de convocation: 07 novembre 2022

<u>PRESENTS</u>: MM PERROT, RAISSON, MARTIN, GALLY, DUSSAC, PRINSAUD, Mmes PIQUET, ROCHE, GAINANT, LABRUNIE, BLANCHARD, KEBAILI, PUIGRENIER

ABSENT non excusé: Mme GOURONG

M. VEYRIRAS a donné procuration à M. DUSSAC Mme BERGERON a donné procuration à Mme PIQUET M. JEANTEAU a donné procuration à M. GALLY Mme MARAIS a donné procuration à Mme LABRUNIE

Mme LABRUNIE a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal du projet de déclaration de sous-traitance de l'entreprise LEMAIRE à la société SAELEN ENERGIE SAS pour les travaux concernant la création de la deuxième d'une chaufferie biomasse et réseaux de chaleur (projet avec l'ODHAC) - lot 4 chauffage chaudière bois et périphérique chaudière fioul hydraulique électricité réseau de chaleur

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'accepter en qualité de sous-traitant la société SAELEN ENERGIE SAS pour un montant maximum hors TVA de 100 000.00 € (taux de la TVA : auto liquidation, la TVA est due par le titulaire)
- De définir les prestations sous-traitées : Fourniture, aide au montage et mise en service de deux chaudières HEIZOMAT
- D'agréer les conditions de paiement direct au sous-traitant la société SAELEN ENERGIE SAS
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son adjoint M. RAISSON à signer l'acte spécial de sous-traitance
- D'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes les démarches inhérentes à cette opération.

Certifié exécutoire Reçu en Préfecture ou Sous-préfecture le Publié ou Notifié le

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures

Affiché le

Pour copie conforme:

En Mairie le 15 Novembre 2022

Le secrétaire de séance Le Maire

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE BELLAC
Le 1 7 NOV. 2022

Nicole LABRUNIE

Daniel PERROT



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE¹

DC4

Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les candidats ou titulaires de marchés publics ou d'accords-cadres pour présenter un sous-traitant.

Ce document est foumi par le candidat ou le titulaire au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice soit au moment du dépôt de l'offre soit après le dépôt de l'offre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

■ Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) : (Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

COMMUNE DE NANTIAT 10 rue de l'Hôtel de ville 87140 NANTIAT

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Monsieur le Maire de Nantiat, Daniel PERROT

B - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation. En cas d'allotissement, préciser également l'intitulé de la consultation.)

Création d'une chaufferie biomasse et réseaux de chaleur projet « Bourg »

Lot 4 : Chauffage Chaudière bois et périphériques Chaudière fioul Hydraulique Electricité Réseau de chaleur

C - Objet de la déclaration du sous-traitant.

La présente déclaration de sous-traitance constitue : (Cocher la case correspondante.)
une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;
un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

LEMAIRE SAS – 30 rue Paul Claudel – 87000 LIMOGES Tel 05.55.33.28.92 – Fax 05.55.09.70.69 – Email : lemaire.limoges@orange.fr

SIRET: 825 880 305 00057

(référence de la consultation) Page: 1 / 5

Document facultatif disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

DC4 – Déclaration de sous-traitance (référence de la consultation)

E - Identification du sous-traitant.					
Nom commercial et dénomination sociale (si elle est différente de celle de l'établisse numéro SIRET :					
Entreprise SAELEN ENERGIE SAS – Parc SIRET : 790 872 618 00018	: Alpespace – 354 voi	e Magel	lan – 7380	0 SAINT HELE	ENE DU LAC
Forme juridique du sous-traitant (entrep etc.):	rise individuelle, SA, S	SARL, E	URL, asso	ciation, établis	sement public
SAS Numéro d'enregistrement au registre d entreprises :	u commerce, au répe	rtoire de	es métiers,	au centre de	formalité des
RCS Chambéry 790 872 618 Personne(s) physique(s) ayant le pouve chaque personne. Joindre en annexe un justificat Mr Nicolas WILLERVAL	oir d'engager le sous-t tif prouvant l'habilitation à	raitant : engager	(Indiquer le le sous-traite	nom, prénom ant.)	et la qualité de
■ Le sous-traitant déclare remplir les condit	ions pour avoir droit au	paieme	ent direct (a	rticle 115 du co	de des marchés
publics) : (Cocher la case correspondante.)	□ NON		⊠ oui		
F - Nature et prix des prestations sou	s-traitées.				
Nature des prestations sous-traitées : Fourniture, aide au montage et mise	e en service de 2 chau	ıdières	HEIZOMAT		
Montant des sommes à verser par paiement	direct au sous-traitant :				
a) Montant maximum des sommes à verse relevant pas du b) ci-dessous : Taux de la TVA :		au sous	-traitant da	ns le cas de	prestations ne
b) Montant maximum des sommes à verser par l'article 283-2 nonies du code général des impôts :	paiement direct au sous-tr	aitant da	ns le cas de	travaux sous-tra	aitės relevant de
Taux de la TVA : autoliquidation (la TV	'A est due par le titulaire)				
 Montant maximum hors TVA: 100 00 	0.00 € (Cent mille eur	os)			
Modalités de variation des prix : Sans C	bjet				
G - Conditions de paiement.		ionale vi		A Very Bridge	
■ Compte à créditer : (Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.) Nom de l'établissement bancaire : CIC Numéro de compte : 10096	18029 00053363501 1	1			
■ Conditions de paiement prévues par le cor Règlement selon les termes du mar Les travaux seront facturés à hau travaux par le maître d'ouvrage, l contrôle et transmission avant le 2 fiches techniques nécessaires à la r Des pénalités de retard pourront êtr leur montant sera identique au me d'être dues par le titulaire, au titre d	ché principal. teur de 95%, le solde es factures devront 0 du mois en 2 exem réalisation du DOE; re appliquées au sous ontant des pénalités	e restar être en plaires -traitant de reta	voyées à accompag t, ard ou d'in	la société LE Inées, le cas	EMAIRE pour échéant, des
■ Le sous-traitant demande à bénéficier d'ur (Cocher la case correspondante.)	ne avance :	\boxtimes	NON		OUI

H - Capacités du sous-traitant.

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

- **KBIS**
- Attestation URSSAF
- Attestation fiscale
- Attestation congés payés
- Assurances professionnelles
- RIB

I - Attestations sur l'honneur du sous-traitant.

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne :
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;
- Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accordscadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :
- Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;
- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;
- que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J - Cessi	on ou nantissement des creances	resultant du marche public.
(Cocher les	s cases correspondantes.)	
ni a sous	aucun nantissement de créances résul	ce constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ltant du marché public ne font obstacle au paiement direct du à l'article 116 du code des marchés publics, en produisant er
<u>OU</u>	☐ l'exemplaire unique ou le certificat	de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,
	une attestation ou une mainlevée	du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.
	_a présente déclaration de sous-traitanc	e constitue un acte spécial modificatif :
<u>ou</u>		on de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à olics qui est joint au présent document ;
	nantissement de créances et ne po nantissement de créances concernar au paiement direct de la partie sous soit possible. Cette justification est do cession ou du nantissement de créan	at de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'ur uvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nt le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle -traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement onnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la ices résultant du marché qui est jointe au présent document.
K - Acce	ptation et agrément des condition	s de paiement du sous-traitant.
А	, le 29/09/2022	A Limoges, le 29/09/2022
Le sous-tra	aitant :	Le candidat ou le titulaire :
Parc Alpespa 73800 Ste H Courriel : cor Tél. : +3: Fax : +3: Siret : 790 872	NENERGE Capital de 100 000 € Ce 354 Voie Magellan élène du Lac - France ntact@saelen-energie.fr 3(0)4 79 60 54 10 3(0)4 79 60 17 56 2 618 00018 - APE 4531 Z nautaire : FR 00 790 872 618	LEMAIRE SAS 30 rue Paul Claudel 87000 LIMOGES Tél.: 05 55 33 28 92\ Paul 45-55 09 70 69 5/FET \$25 \$30.305 00057
Le représe sous-traita	entant du pouvoir adjudicateur ou de l'e int et agrée ses conditions de paiement.	entité adjudicatrice, compétent pour signer le marché, accepte le

le 15 movembre 2022 AN ANTIAT

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice :

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception : (Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)	
ş	
En cas de remise contre récépissé :	
Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :	
A , le	

L - Notification de l'acte spécial au titulaire.